

## La Rivière de la Cabane aux Taupiers

---

Où est située, dans les environs de Québec, la rivière que de vieux documents mentionnent sous le nom de "rivière de la Cabane aux Taupiers ?"

La rivière de la Cabane aux Taupiers c'est le petit cours d'eau qui longe l'asile des aliénés à Beauport et qu'on nomme aujourd'hui vulgairement la rivière de l'Asile.

D'après ce que nous pouvons voir ce cours d'eau a porté successivement les noms de rivière de la Cabane aux Taupiers, rivière Chalfour, rivière des Fous et rivière de l'Asile.

Dans le *Journal des Jésuites* nous trouvons deux mentions de la rivière de la Cabane aux Taupiers.

Au commencement de janvier 1646, le Père Supérieur des Jésuites écrit :

"Sur la fin de l'année (1645), les Ursulines et Hospitalières me firent voir un écrit, par lequel le P. Vimont mon prédécesseur leur avait donné et cédé pour 6 ans 6 arpents de prés à chacune sur les meilleures prairies que nous eussions : scavoir depuis la *Rivière de la Cabane aux Taupiers* 12 arpents en tirant vers Mons. Giffar le don estait signé du mois d'avril ou de may 1645, un an presq. après qu'il avait reçu les patentes de son successeur, qu'on attendait en ce temps là..."

A la fin de juillet 1646, il est encore question de la Cabane aux Taupiers dans le *Journal des Jésuites* :

"Environ ce temps les Hospitalières ayant rendu l'écrit du P. Vimont par lequel on leur avait accordé des prairies sur nos terres pour 6 ans ; ensuite de ce qu'on leur avait procuré à la longue pointe et à l'isle d'Orléans ; le P. Vimont en avertit les Ursulines à ce qu'elles fissent le mesme : elles y eurent de la peine et prièrent que cela se fassent savoir de leur oter nos prairies pour les donner à fief, qu'elles fussent préférées à d'autres : la conclusion fut que jusque à ce qu'elles fussent assurées de ce qui leur avait été assigné à la longue pointe et à l'île d'Orléans nous réserverions 15 ou 16 arpents de terre pour elles, desquels nous disposerions lorsqu'elles en auraient été assurées ; et disposerions des autres y en ayant encore autres 15 ou 16 arpents à don-